



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

Date : le 07/06/2017.

Lieu : Houlgate (14).

Présents : Hervé DEHAIS, Tristan DUTERTRE, Chantal GAUMER, Philippe HAUREE, Patrice LEGAL, Claude ROBILLARD, Dominique ROUSSEL.

Invités : Luc GRANTE (président du CoDep 50), Roger LOUVET (président du CoDep 14),.

Absents excusés : François BEAUDOUIN (président du CoDep 61), Huguette DUTEIL, Gilbert LE CLECH, Michel LINDET, Fabrice PIGNET (président du CoDep 27).

Horaires : 19h00 - 22h30.

Ordre du jour :

- Compte-rendu de la précédente réunion,
- Comptes rendus des réunions des sphères,
- Questions diverses.

1^{er} point : Compte-rendu de la précédente réunion :

Claude demande des précisions par rapport au précédent compte-rendu sur les subventions de la région : d'après ce qu'il avait entendu, il avait compris que la région accorderait encore des subventions pour la formation et dans le compte-rendu, il a lu le contraire.

Patrice précise que la région limitera les subventions par rapport à tout ce qui est manifestation telles que « CNER, CRJC, semaine jeunes », mais continuera à aider pour la formation.

➡ Chantal va donc rectifier le compte-rendu.

Hormis cette remarque, le compte-rendu est validé. Il va donc être envoyé par courriel aux clubs et aux CoDeps.

Patrice fait remarquer qu'il n'a pas reçu le compte-rendu des actions subventionnées au titre du CNDS 2016 de l'ex Haute-Normandie remis en conformité comme demandé lors de la précédente réunion. Il a donc envoyé ce qu'André avait fait en ajoutant un mot d'excuse à la DRJSCS quand à la présentation des documents.

2^{ème} point : Le compte-rendu des courriers reçus et des différentes réunions auxquelles ont assisté plusieurs membres :

Patrice a reçu plusieurs courriers :

- Azuréva propose une rencontre pour voir ce qui pourrait être fait. Hervé précise qu'il a déjà rencontré une personne.
- La FFCT et AG2R font un appel à projets pour des actions en faveur des personnes en situation de handicap,
- Courrier de Caen pour le salon des sports (décision de ne pas donner suite en 2017).

- Courrier d'invitation au président du CoReg et aux membres du bureau pour participer à l'inauguration et à la clôture de la semaine fédérale à Mortagne-au-Perche.

3^{ème} point : Le point sur les effectifs.

A ce jour, au niveau régional, les effectifs sont les suivants :

6 357 licenciés (-133 par rapport à l'an passé), 503 nouveaux, 5 854 renouvellements.

Cela représente une perte de 2 %, chiffre similaire à la FFCT dixit Claude.

La baisse est due, sans doute, à l'âge et à un problème de société : les jeunes ne se licencient plus et les anciens vieillissent.

4^{ème} point : Le tour des sphères.

La sphère ressources et organisation :

Les finances :

Tristan a encore deux factures (CNER et CJC à la Sauvagère le 30 avril 2017) et plusieurs chèques à donner (SNEJ) à Dominique.

A ce jour, 45 000 € sont sur le livret ; 3 184,18 € sur le compte-courant sachant que certaines recettes sont en attente de paiement pour un montant de 1 695 €.

Les ressources :

Aucune nouvelle de la région ou du CNDS pour les différentes subventions demandées.

Assemblée générale à Vernon le 25 novembre 2017 :

Patrice a eu un contact avec l'hôtelier.

Récompenses fédérales

Malgré plusieurs relances, Patrice n'a pas eu de réponse de la fédération quant à la transmission du fichier des licenciés fédérés en Normandie, cela veut dire que sans base de travail, il pourrait ne pas y avoir de récompenses fédérales en 2017.

La sphère Tourisme et communication :

Le guide :

Un cahier des charges a été rédigé.

L'équipe en charge de la conception du guide 2018 fera son possible, avec la contribution des Codep, afin qu'il soit prêt à être diffusé pour l'AG du 25 novembre 2017.

Les extractions des manifestations seront faites début octobre 2017, cela veut dire qu'il faut que les clubs enregistrent leurs randonnées suffisamment tôt pour que les CoDeps les valident au plus tard le 30 septembre.

Les CoDeps apporteront 80% du montant de réalisation proportionnellement au nombre

d'exemplaires souhaités. Chacun devra faire parvenir le nombre de guides désiré pour début octobre. Les coûts des insertions publicitaires seront diffusés auprès des CoDeps rapidement. Les éléments des insertions devront être donnés avant le 10 octobre. La livraison des guides se fera par CoDep aux lieux et dates convenus avec chacun d'entre eux.

Le site internet :

Le nom retenu est le suivant : www.normandie-cyclotourisme.com

Il faut maintenant fournir tous documents utiles pour l'alimenter. De la même façon, il faut fournir à Dominique les logos des partenaires du guide actuel pour qu'un lien depuis le site puisse être établi.

La page facebook :

Une page facebook a été créée, il faut la partager au maximum.

Vous pouvez la trouver à l'adresse : www.facebook.com/coreg.normandie

Tourisme :

Au niveau VTT, plusieurs pistes :

- l'organisation de manifestations entre les bases VTT,
- des longues distances,
- des événements nationaux,
- une Maxi-Verte dans les années à venir,
- Pentecôte 2019 à Bagnoles,
- une semaine régionale...
- la création d'une commission régionale avec un représentant par département (chaque président de Codep doit donner les coordonnées de son représentant).

Il faut penser à développer les vélos école dont le but est de remettre des adultes sur le vélo.

Une réunion de travail et de constitution de l'équipe régionale tourisme est prévue à l'automne et sera pilotée par Gilbert

Est-ce que les personnes qui font des propositions accepteraient d'être les porteurs des projets ?

Une présentation de toutes les propositions sera faite lors de l'AG le 25 novembre pour une mise en œuvre en 2018/2019.

La sphère Accueil Toutes Pratiques :

remarque : Après les récentes démissions, cette sphère ne compte plus qu'un membre, Tristan.

Les jeunes :

- La SNEJ :

Le dossier est complet et envoyé :

102 participants de 9 clubs : 73 jeunes et 29 encadrants (5 moniteurs, 1 instructeur, 12 initiateurs, 9 jeunes éducateurs fédéraux). 34 personnes pour la route, 64 pour le VTT et 4 pour la logistique.

Sur suggestion de Vincent Roussel une réunion d'organisation avant la SNEJ sera organisée le 19 juin au CNS d'Houlgate pour les encadrants et il est préconisé que chaque club organise ensuite sa propre réunion:

- 1 autocar financé par le Coreg assurera le transport de tous ceux qui ont exprimé le désir d'être transporté.
- 2 camions (du garage Tissier) sont prévus pour transporter le matériel. Claude se charge de la gestion.

Il faut savoir que tous les participants du CoReg devront arriver en même temps, à 16h30. Les maillots régionaux sont en cours de fabrication et seront prêts pour le 30 juin. Dominique se chargera de les prendre chez GARUDA et de les payer.

- Le concours national :

Celui-ci se déroulera au Quessoy (Bretagne).

La sélection comportera 6 jeunes par CoReg dont au moins 2 filles, 3 officiels (au moins 1 homme et 1 femme).

Il faudra prévoir un minibus pour le transport.

La sélection se fera par rapport aux résultats des régionaux, en prenant les deux premières filles (quel que soit leur classement) puis de prendre les quatre meilleurs.

Tristan communiquera rapidement la liste des qualifiés aux clubs.

- le critérium régional en 2018 : la date est fixée au dimanche 15 avril, reste à trouver un lieu dans l'Eure, la Seine-Maritime ? A étudier pour une décision le 12 septembre 2017.

La sphère Formation :

- ETR :

Claude a reçu quelques propositions (en lien avec le projet fédéral).

- accueil dans les clubs,
- mission sport/santé,
- prise en compte du VAE : formation mécanique.

- Sécurité :

Un séminaire va être organisé pour présenter le module de formation sécurité le 18 novembre, à la Maison du Vélo à Caen de 8h30 à 17h00.

Denis Vitiel, de la commission fédérale, sera présent.

Invités : Patrice Legal, Michel Lindet, 2 voire 3 personnes de chaque CoDep.

Le déjeuner (au Bistrot sur les Rives de l'Orne, repas à 15 €) sera à la charge du CoReg, Philippe se charge du pot d'accueil : café, biscuits, jus d'orange, eau).

Ce sont les CoDeps qui prennent en charge les frais des déplacements.

Si des délégués sécurité des clubs de Caen et voisins ? Blainville, Hérouville, Mondeville, Barbéry, Condé, veulent venir, ils seront les bienvenus en limitant le nombre de présents à 20.

La location coûte 50 € mais en passant par Roger, elle est gratuite. Celui-ci prend donc contact avec la Maison du Vélo pour retenir la salle.

Philippe enverra les invitations début septembre.

- Les formations 2017/2018 :

Il serait important que les CoDeps fassent part des besoins. Peut-être auprès des écoles cyclos ?

Hervé a déjà envoyé un sondage mais n'a pas encore eu de réponse.

Au niveau du CoDep 76, il a été décidé de visiter tous les clubs pour savoir les attentes, les besoins, les idées...

Claude a reçu un message d'une personne qui a participé à une randonnée dans le CoDep 14 et qui ne respectait pas la charte des organisations. Serait-il important d'organiser une formation dirigeant visant la responsabilité des dirigeants d'association, les modalités d'organisation des randonnées ? La fédération est d'ailleurs en train de rédiger un dossier. Pour intéresser les gens, il faut trouver un thème « accrocheur » et parler d'information plutôt que de formation.

Pour rappel, le CoReg n'intervient pas en ce qui concerne les formations PSC1.

En règle générale, le financement est le suivant : 1/3 club, 1/3 CoDep, 1/3 CoReg (du cout de formation hors déplacement).

5^{ème} point : Questions diverses.

- rappel : l'assemblée générale du CoReg a lieu le 25 novembre.

Il manque 8 membres dans le CoReg : 3 féminines, 1 médecin et 4 autres personnes. Un candidat potentiel est trouvé, il faudrait que d'autres se déclarent avant, conformément aux statuts.

- les 22 et 23 septembre 2018 seront inaugurés les rayons normands. La réalisation d'une convergence sur Caen est en cours de réflexion.

- Claude nous fait part de son entrée en guerre contre openrunner, site gratuit pour tracer des parcours. Seulement, ces parcours sont téléchargeables gratuitement et cela nuit à l'organisation de nos manifestations si nous utilisons celui-ci ; les cyclos n'ont plus besoin de s'inscrire dans nos clubs ! Un moyen d'éviter cela est de ne pas les rendre public mais de les laisser privés comme le permet openrunner. Cette remarque est également valable pour veloefrance avec toutes les randonnées, circuits et randonnées permanentes qui alimentent cette base de donnée fédérale.

- Par rapport à cela, il faudrait aussi protéger nos randonnées permanentes inscrites sur veloefrance et qui sont elles aussi téléchargeables gratuitement par ce biais au risque de perdre des participants, voire des licenciés qui ne trouvent plus d'intérêt à adhérer puisque tout est disponible sans licence.

- Patrice a eu une observation d'un club : il semblerait que les clubs de Flers et Bagnoles auraient reçu des subventions du CoReg pour des manifestations jeunes. Cela est parfaitement inexact, ces deux clubs n'ont rien obtenu de plus que d'autres.

- Patrice confirmera auprès d'Hubert Huet les décisions prises le 21 mars en ce qui concerne les aides pour les jeunes et rappelle l'engagement pris par le comité directeur

régional d'étudier les demandes d'aides à destination des jeunes en septembre au vu du budget restant sur la ligne « jeunes » après le CRJC, CRER et SNEJ.

- La région Normandie, dans le cadre de l'opération Atout Normandie, offre 2 x 15 € aux jeunes sur la prise de licence. Les clubs doivent s'identifier sur le site de la Région afin de percevoir les versements.

Dates de la prochaine réunion : le mardi 12 septembre à 19h00 au CSN à Houlgate (14).

signatures :

le Président : Patrice LEGAL

la secrétaire : Chantal GAUMER